

Rapport Annuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DU

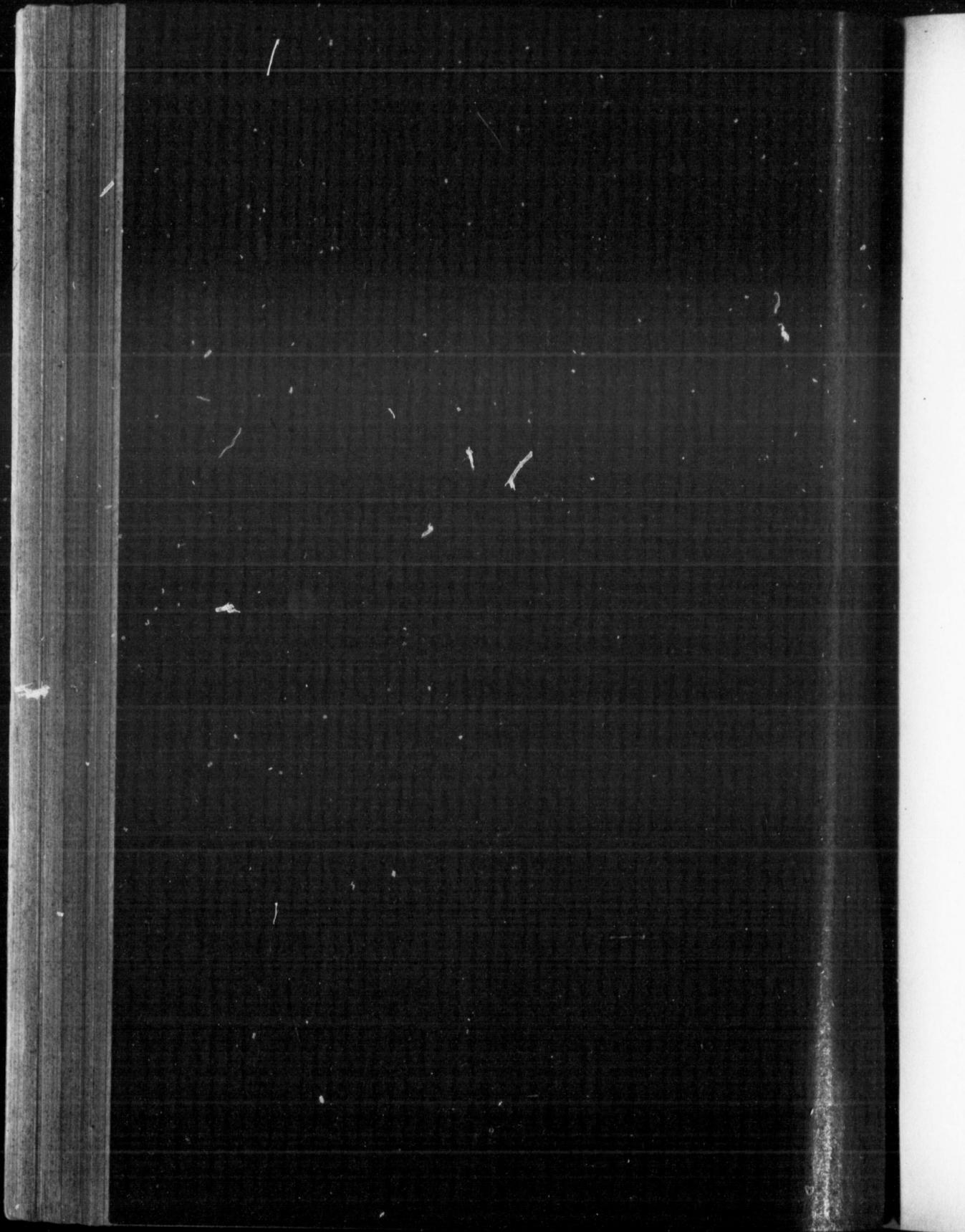
DISTRICT DE MONTREAL

ANNÉE 1891



MONTREAL

1892.



Rapport Annuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

DU

DISTRICT DE MONTREAL

ANNÉE 1891



MONTREAL

1892.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT
DE MONTRÉAL.

OFFICIERS POUR 1891 :

PRESIDENT..... M. D. PARIZEAU,
VICE-PRESIDENT..... M. L. I. BOIVIN.

MEMBRES DU CONSEIL.

| | |
|----------------------|-------------------------------|
| MM. D. C. BROUSSEAU, | MM. ED. HURTUBISE, |
| “ L. E. MORIN, jr., | “ A. WHITE, |
| “ EMILE LEFORT, | “ H. LAPORTE, |
| “ F. D. SHALLOW, | “ J. CONTANT, |
| “ THOS. GAUTHIER, | “ C. E. DELORME, |
| “ G. BOIVIN, | “ C. H. CATELLI, |
| “ J. M. DUFRESNE, | “ G. W. PARENT, |
| “ J. B. A. LANCTOT, | “ L. E. MORIN, sr., |
| “ RAOUL CHAPLEAU, | “ P. POULIN, |
| “ L. COUSINEAU, | “ L. E. N. PRATTE, |
| “ O. FAUCHER, | “ P. DEMERS, |
| “ J. HAYNES, | “ S. COTE, <i>Secrétaire.</i> |

ARBITRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE.

| | |
|--------------------|-----------------------|
| MM. A. LECLAIRE, | MM. O. DUFRESNE, jr., |
| “ JACQUES GRENIER, | “ J. BARSALOU, |
| “ J. D. ROLLAND, | “ L. E. MORIN, sr., |
| “ LS. TOURVILLE, | “ P. P. MARTIN, |
| “ C. LACAILLE, | “ L. H. HÉBERT, |
| “ P. DEMERS. | |

EXAMINATEURS DES FARINES ET GRAINS.

| | |
|--------------------|---------------------|
| MM. LS. TOURVILLE, | MM. HURTUBISE, |
| “ G. G. GAUCHER, | “ J. O. LAFRENIERE, |
| “ J. P. DAIGLE, | |

BŒUF ET LARD.

| | |
|----------------|--------------------|
| M. E. LAVIGNE, | M. J. B. BOURASSA. |
|----------------|--------------------|

BEURRE ET FROMAGE.

| | |
|---------------------|-----------------|
| MM. J. M. DUFRESNE, | MM. H. LAPORTE, |
| “ THOS. GAUTHIER, | “ C. LANGLOIS. |
| “ J. X. PERRAULT, | |

POISSONS ET HUILES.

| | |
|-----------------------|----------------------|
| MM. L. E. MORIN, sr., | MM. J. B. A. MARTIN, |
| “ L. W. TELMOSSE, | “ D. C. BROUSSEAU. |

POTASSE.

| | |
|------------------|------------------|
| MM. S. BARSALOU, | MM. C. D. MORIN, |
| “ J. CONTANT, | “ A. ROBERT. |
| “ S. LACHANCE, | |

PEAUX ET CUIRS.

| | |
|---------------------|----------------------|
| MM. S. O. DELORME, | MM. J. L. PELLETIER, |
| “ GUILLAUME BOIVIN, | “ L. CHEVALIER, |
| “ EMILE LAVIGNE, | “ J. Z. DESORMEAU. |

CHAMBRE DE COMMERCE

— DU —

DISTRICT DE MONTREAL.

1891

RAPPORT DU CONSEIL

Le Président et le Conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal ont l'honneur de soumettre au public, de même qu'aux autorités du pays, le cinquième rapport annuel de ses opérations.

L'année écoulée n'a été signalée par aucun événement d'importance vitale, à l'exception, peut-être, de la détermination prise par le gouvernement fédéral de faire exécuter de nouveaux travaux dans le port de Montréal d'après le plan No 6, contre lequel cette Chambre maintient le protêt qu'elle a déjà enregistré, et aussi de la décision de faire commencer le creusement du canal de Soulanges.

La récolte de l'année 1891 a été exceptionnellement bonne en Canada. Cependant, diverses circonstances ont empêché notre population d'en bénéficier jusqu'à ce jour, mais à l'ouverture prochaine de la navigation il y a lieu d'espérer un mouvement considérable d'affaires.

Fidèle à son programme, la Chambre de Commerce s'est occupée de toutes les questions de nature à faire progresser le commerce canadien-français.

En dépit d'un certain sentiment d'indifférence que nous sommes forcément obligés de constater chez beaucoup de nos compatriotes pour les institutions de ce genre, la Chambre de Commerce aujourd'hui ne compte pas moins de 300 membres, et l'on peut dire que désormais son existence est assurée. Cependant, il ne faut pas que le zèle des membres se ralentisse, si l'on veut que son œuvre soit profitable et que le commerce Canadien-français maintienne la position qu'il a conquise après tant d'années d'efforts.

Le présent rapport contient :

1. La liste des membres de la Chambre de Commerce et de ses officiers;
2. Ses règlements;
3. La composition du Conseil;
4. Le résumé des travaux de l'année par chapitres;
5. Quelques statistiques se rattachant à la finance, au commerce et à la navigation.

Aumc
Arch
Arcan
Asseli
Armst
Authi
Authi

Bélive
Bourd
Black
Béiqu
Benoi
Brisse
Beauc
Bourd
Bénar
Barbe
Benoi
Blanc
Beauc
Boivin
Brosse
Brosse
Beauc
Bertra
Beula
Beauc

LISTE DES MEMBRES ACTIFS, 1891.

Aumond Alphonse
Archambault F. X.
Arcand Zéph.
Asselin Jos.
Armstrong C. N.
Authier M. A.
Authier J. O.

Béliveau L. G. G.
Bourdeau Theop.
Black John
Béique F. L.
Benoit Z.
Brissette Dam.
Beauchamp J. L.
Bourdon J. R.
Bénard Tous.
Barbeau Thos.
Benoit Elz.
Blanchet Wm.
Beauchamp Oscar,
Boivin L. I.
Brosseau D. C.
Brosseau Ad.
Beauchemin C. O.
Bertrand H.
Beulac R.
Beaudry N.

Barré J. L.
Boismenu Félix
Brunet P.
Beaugrand H.
Beaubien Louis
Brunet Alf.
Brodeur Christophe
Briggs C. A.
Bourassa J. B.
Bastien Benoit
Barthe Vicomte de la
Beausoleil C.
Beaulieu A. D.
Bourgoin Geo.
Boivin Guillaume
Bonin A.
Bousquet J. S.
Beauchamp A. A.
Barsalou Joseph
Bélanger J.
Boisseau L. H.
Boisseau Louis
Brunet Jos.
Brunet J. W. R.

Cadieux L. A.
Cressé L. G. A.
Chapleau Raoul

Coutlée J. P.
 Catelli P.
 Chaput A. G.
 Corriveau A. J.
 Contant J.
 Chagnon A. T. A.
 Courtemanche O.
 Cadieux H. C.
 Cochrane James
 Cousineau L.
 Chevalier Louis
 Crévier T.
 Charlebois C. T.
 Catelli C. H.
 Chartrand R.
 Charron F.
 Chouillou Alfred
 Chapleau G.
 Couillard Aug.

 Dansereau P.
 Derome L. J. A.
 Daigle Jos.
 Ducharme G. N.
 Demers P.
 Dufresne Ovide,
 Desmarteau C.
 Daveluy Geo.
 Dufresne J. M.
 Dupuis J. O.
 Denard C.
 Dupuis F. X.
 Dupuis Alexis
 Dépatie Arcade
 Delorme Gustave
 DeTonnancour L. G.
 Desormeau J. Z.

Desjardins André
 Delorme C. E.
 Denis L. N.
 Daniel W. F.
 Duhamel J. G.
 Duchesneau Jos.
 Deserres Gaspard
 Dansereau M. E.
 Duval Jos.
 Duquet N. F.
 Demers Stan.
 Demers Gust.
 Deslauriers J. E.

 Ethier E. I.
 Ecrement Ls.

 Faucher O.
 Foucher J. U.
 Fortier Jos.
 Forget L. J.
 Frappier Onésime
 Fortier J. M.
 Foisy Th. F. G.
 Foisy G. W.
 Foisy A. A.
 Foisy L. T.
 Filiatreault A.

 Guénard Jos.
 Gohier R.
 Globensky L. A.
 Gravel D.
 Guerin Edmund
 Goulet A. L.
 Gaucher G. G.
 Giroux Jules

Giran
 Goud
 Gélina
 Guill
 Guill
 Garié
 Génér
 Grav
 Geoff
 Gault
 Garar
 Gault
 Greni
 Gren
 Godin
 Groth
 Grang
 Gagn
 Gray
 Gagn

 Héber
 Héra
 Hame
 Hurte
 Hurte
 Helle
 Hayn
 Hogar
 Hislo
 Hurte
 Hurte
 Harri
 Hudo
 Heber

 Jodoi

Girard A.
 Goudron Jules
 Gélinas J.
 Guilbault Ant.
 Guilbault Ed.
 Gariépy Hormisdas
 Généreux E. A.
 Gravel J. A.
 Geoffrion L. E.
 Gauthier Léandre
 Garand Ubalde
 Gauthier Thos.
 Grenier Jacques
 Grenier M. Antoine
 Godin J.
 Grothé L. O.
 Granger F. J.
 Gagnon N. T.
 Gray H. R.
 Gagnon Arthur

Hébert L. H.
 Hérard L. J.
 Hamelin A. S.
 Hurtubise L. N.
 Hurteau N. A.
 Hellebronner J.
 Haynes J.
 Hogan Hy.
 Hislop Dan.
 Hurtubise Frs.
 Hurtubise Edwin
 Harris J. N.
 Hudon J. M.
 Hebert E. H.

Jodoin Ferd.

Jacotel J. C.
 Jollivet Aug.
 Leclère Pierre
 Labrecque Ans.
 Letang C. L.
 Labrècque J. O.
 Lalonde E. C.
 Lanctôt C. B.
 Labbé G. H.
 Lajoie L. Jos.
 Lanctôt Chas.
 Laurin Alph.
 L'Heureux Alex.
 Lavergne L.
 Lévesque Jos.
 Laviolette J. G.
 Larivière P.
 Leblanc C. E.
 Lefort Emile
 Lacaille Chas.
 Lacoste A.
 Lefebvre Théodule
 Lebevre Théodore
 Laurence Oct.
 Lanctôt J. B. A.
 Lavoie O. M.
 Leclair Alph.
 Lamalice P. E.
 Langlois Chas.
 LaFerrière P.
 Lalanne Ls.
 Lemay Octave
 Lemieux E.
 Larivière F. C.
 Lessard Jos.
 Lang Gilbert

Languedoc G. de G.
 Lambert J. jr.
 Lafrenière J. O.
 Leblanc J.
 Laporte H.
 Lalonde C. F.
 Lachance S.
 Lavoie Jos.
 Lavigne Em.
 Lemieux H. A.
 Lemoine O. G.
 Lamarche J.
 Labonté S.

Morin L. E. jr.
 Mercier P. J.
 Morin L. E. sr.
 Martin J. B. A.
 Martin N. P.
 Madore D.
 Martin P. P.
 Moisan F. X.
 Mailloux P. P.
 Mailloux Ov.
 Meldrum Wm.
 Mireault Gilbert
 Moore T. F.
 Morin C. D.
 Monier J.
 McShane James
 Martel Camille
 Mongenais L. A.
 Massicotte E. H.

Olivier L. S.
 Parizeau D.

Paquette Jos.
 Polinière Baron L. de
 Poulin Pierre
 Perrault Louis
 Parent E. H.
 Pigeon Victor
 Pauzé Vitalien
 Pfister C. A.
 Préfontaine T.
 Paquette P. E.
 Préfontaine R.
 Porcheron E.
 Pellerin J. H.
 Piché Gustave
 Perreault J. X.
 Perrault Jérémie
 Pratte L. E. N.
 Parent G. W.
 Pepin Henri
 Périard A.
 Pelletier J. L.
 Painchaud L. H.

Quintal N. E.

Racine Alph.
 Robert Jos.
 Robert Aug.
 Resther J. B.
 Robillard Jos.
 Reinhardt C. T.
 Roy Arthur
 Rochon Osias
 Rolland J. D.
 Roberge L. A.
 Riendeau J. A.

Rouil
 Roy I.
 Rollan
 Resth
 Rodie
 Robita
 Roch

St.-M
 Shalle
 Senéc
 Savig
 St-Cy
 St-Lo
 Sance
 Sieyè
 St-De
 St-Ar
 Smith
 Simar

Tessie
 Telm
 Thiba
 Thiba

Rouillard J. B.
 Roy P. H.
 Rolland P. D.
 Resther J. Z.
 Rodier J. A.
 Robitaille Arsène
 Rochon Adolphe

St.-Mars H.
 Shallow F. D.
 Senécal Eusèbe
 Savignac J. R.
 St-Cyr E.
 St-Louis E.
 Sancer J. G.
 Sieyès Comte J. de
 St-Denis Ed.
 St-Arnauld L. N.
 Smith Sir. D.
 Simard A.

Tessier J. A.
 Telmosse L. W.
 Thibaudeau R. Hon
 Thibaudeau Alf.

Turcotte Alph.
 Tourville Louis
 Trihey Thomas
 Thibault N. H.
 Trudel Emile
 Templé Edm.
 Thibault Jos.
 Trudeau Geo.

Villeneuve Léon
 Valiquette A.
 Vézina F. N.
 Vincent Art.
 Viger Michel
 Vaillancourt J. A.

Walters C. H.
 Wilson J. M.
 Wilson Lawrence
 Weir W.
 Whelan J. P.
 White A.
 Windsor J. W.

Yon A. G.

LES RÈGLEMENTS.

- I. La souscription annuelle est fixée à \$2.00, payable d'avance.
- II. Le conseil se compose de 25 membres.
- III. Les assemblées du conseil ont lieu tous les vendredis à 3.30 p.m.
- IV. Les assemblées de la Chambre auront lieu durant la première semaine de chaque mois à trois heures p.m.
- V. Il sera nommé par le conseil, douze commissions spéciales, chargées de faire rapport sur les questions de leur compétence, comme suit : 1. La banque et la finance ; 2. Les traités de commerce et les tarifs ; 3. Les règlements de douane et d'accise ; 4. Les transports intérieurs et maritimes ; 5. Les industries manufacturières ; 6. Les assurances, feu, vie, accidents, marine ; 7. Les nouveautés et l'article de Paris ; 8. Les vins, épiceries et salaisons ; 9. Les fers et la quincaillerie ; 10. Les bois bruts et ouvrés ; 11. Les importations et exportations ; 12. Les travaux de construction.
- VI. Le conseil nommera, parmi les membres, un ou plusieurs rapporteurs délégués, chargés de rédiger les rapports des commissions spéciales, pour les présenter aux assemblées générales.

VII. Les noms des personnes qui veulent être admises membres de cette Chambre doivent être affichés, pendant huit jours, avant l'assemblée générale à laquelle elles seront proposées.

VIII. L'ordre du jour des assemblées de la Chambre sera comme suit : 1. Lecture et adoption du rapport de la dernière séance ; 2. Rapport des commissions et autres communications à recevoir, et sur lesquelles il sera procédé ; 3. Résolutions.

IX. Le secrétaire est chargé du recouvrement de toutes les créances de la Chambre. Il déposera toutes les sommes reçues, au crédit de la Chambre, dans une banque incorporée, et paiera toutes les dépenses autorisées et contrôlées par le conseil, au moyen de chèques à ordre signés par lui et contresignés par le président. A la première assemblée de chaque mois, le secrétaire soumettra un état financier de la Chambre.

N. B. — Le paragraphe IV des présents règlements a été modifié de la manière suivante : Les assemblées générales de la Chambre de Commerce auront lieu tous les trois mois.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE
MONTREAL.

OFFICIERS POUR 1891 :

PRÉSIDENT, M. D. PARIZEAU.
VICE-PRÉSIDENT, " L. I. BOIVIN.

MEMBRES DU CONSEIL :

| | |
|----------------------|------------------------|
| MM. D. C. BROUSSEAU, | MM. ED. HURTUBISE, |
| " L. E. MORIN, jr. | " A. WHITE, |
| " EMILE LEFORT, | " H. LAPORTE, |
| " F. D. SHALLOW, | " J. CONTANT, |
| " THOS. GAUTHIER, | " C. E. DELORME, |
| " G. BOIVIN, | " C. H. CATELLI, |
| " J. M. DUFRESNE, | " G. W. PARENT, |
| " J. B. A. LANCTOT, | " L. E. MORIN sr., |
| " R. CHAPLEAU, | " P. POULIN, |
| " L. COUSINEAU, | " L. E. N. PRATTE, |
| " O. FAUCHER, | " P. DEMERS. |
| " J. HAYNES, | " S. COTÉ, SECRÉTAIRE. |

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE

Les questions qui ont fait le sujet des opérations de la Chambre de Commerce durant l'année 1891 sont les suivantes : Les alcools de betterave et les résidus pour les fins d'agriculture, les droits d'importation sur les sucres bruts, le chemin de fer de la Rive sud, les améliorations au port de Montréal, modification à la procédure sur les lois de faillite, l'instruction commerciale, le quai à la Pointe-aux-Pères, le colportage, l'immigration et le paupérisme, les chemins de fer électriques à Montréal, le cadastre de l'île de Montréal.

Toutes ces questions ont été étudiées sérieusement par la Chambre de Commerce en vue du progrès général. Bien que plusieurs d'entre elles n'aient pas encore reçu de solutions, il y a tout lieu de croire que la manière dont elles ont été présentées aux autorités et au public attirera l'attention des législateurs lors des prochaines réunions des représentants du peuple.

1

LES ALCOOLS DE BETTERAVE.

A la réunion du Conseil, le 24 avril 1891, une importante communication fut soumise au sujet de la fabrication des alcools de betterave et des empêchements causés à cette fabrication, ainsi que des pertes causées à l'agriculture par le maintien en vigueur de la loi qui oblige les distillateurs à garder leurs produits en entrepôt durant deux années avant de les livrer à la consommation.

Cette question a fait le sujet d'une discussion approfondie durant deux séances consécutives, qui se termina par la proposition suivante :

CONSIDÉRANT que notre agriculture est en souffrance, en raison des droits prohibitifs imposés par le tarif McKinley sur nos produits exportés aux Etats-Unis;

CONSIDÉRANT que la fondation de la distillerie des betteraves serait une source de profits considérables pour nos cultivateurs, soit en alcools, soit en résidus destinés à l'engraissement du bétail ; permettrait à l'agriculteur d'améliorer sa culture ;

RÉSOLU, que cette Chambre prie le gouvernement fédéral de supprimer les deux ans d'en trepôt imposés aux fabricants d'alcool, et ce en faveur des distilleries de betterave dans nos campagnes, dont les alcools non rectifiés seraient utilisés dans l'industrie seulement.

Cette proposition fut adoptée par le Conseil sur division, M. L. E. Morin, sr., déclarant voter contre, et M. J. Haynes s'abstenant de voter en motivant son abstention.

II

LES SUCRES BRUTS.

A la réunion du 8 mai, le Conseil s'occupa de l'étude du droit d'importation imposé sur les sucres bruts.

Tous les membres du Conseil présents à l'assemblée prirent part à une discussion très animée, qui se termina par l'adoption unanime de la résolution suivante :

"RÉSOLU, Que, en conséquence des mesures adoptées par le gouvernement Américain, qui a rappelé les droits d'importation sur les sucres bruts, cette Chambre est d'avis que le gouvernement Canadien doit rappeler

l'im
d'ar
deu
les
sucr
C
rite
temp
prim

La
une
tach
tous
fleuv
Le
des c
Nicol
signé
Un
le m
résol
gager
ras q
la R
raisse
parfa
qu'ell
réalis

l'impôt sur les mêmes sucres qui entrent en Canada, afin d'arrêter la contrebande qui se pratiquerait entre les deux pays, s'il existait une différence sensible dans les prix, et aussi afin de mettre notre commerce de sucre sur un pied d'égalité avec celui des Etats-Unis."

Cette Chambre ne veut pas s'attribuer plus de mérite que de raison, mais l'on constate que, fort peu de temps après, le gouvernement a fait droit au vœu exprimé dans cette résolution.

III

CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD.

La question du chemin de fer de la Rive sud est une de celles à la solution de laquelle la Chambre attache la plus extrême importance, au point de vue de tous les comtés de la province bordés par la rive sud du fleuve, depuis Laprairie jusqu'à Lévis.

Les évènements politiques ont ajourné la réalisation des espérances qu'avait fait naître la convention de Nicolet en octobre 1889, et dont les détails sont consignés dans le rapport de cette année-là.

Une convention analogue à celle de Nicolet, et pour le même but, eut lieu à Longueuil l'an dernier, et des résolutions très énergiques y furent adoptées, afin d'engager les gouvernements à faire disparaître les embarras qui retardent la construction du chemin de fer de la Rive sud. Les résultats de ces démarches n'apparaissent pas encore, mais la Chambre de Commerce est parfaitement déterminée à ne pas lâcher prise tant qu'elle n'aura pas la certitude d'un commencement de réalisation de ce projet de chemin de fer.

LES AMÉLIORATIONS DU HAVRE.

Le 22 mai le Conseil, ayant constaté que le ministre des travaux publics, à Ottawa, avait définitivement décidé de commencer les travaux de la Grande jetée, marquée au plan, dit plan No 6, de la Commission du Havre, vota la proposition suivante, qui fut transmise au gouvernement :

Proposé par L. E. Morin, sr., appuyé par O. Faucher, et

“RESOLU, Que, lorsque la demande d'aide pécuniaire par la Commission du Havre au gouvernement viendra devant le parlement, pour ce que l'on est convenu d'appeler les améliorations du havre de Montréal, cette Chambre désire attirer l'attention spéciale des députés des comtés de Laprairie, de Chambly et de Verchères, pour les prier de protester contre le plan No 6 dont la mise à exécution, avec la jetée du Pont Victoria vers l'Île Ste Hélène, sera de nature à causer des dommages considérables à la Rive sud ; qu'ils soient priés de protester contre l'adoption et la mise à exécution de ce plan, et qu'ils exigent des garanties contre les dommages qui pourraient résulter de cette construction ; qu'ils demandent la protection du gouvernement pour les habitants de la rive sud qui pourraient avoir à souffrir de l'exécution des travaux proposés ; que copie de cette résolution soit transmise aux députés des comtés de Laprairie, Chambly, et Verchères.”

Cette résolution de la Chambre provoqua une démarche sérieuse de la part des municipalités des com-

tés in
firent
tarié
le po
natur
ment
mager
Le
tive a
protè
la Ci
avant
dema
projet

A p
de Cor
ter au
juin, u
tion à
après
merce
l'appro
1o.
tionne
2o.
cession

tés intéressés, qui, après s'être concertés au préalable firent signifier au gouvernement fédéral un protêt notarié en bonne et due forme contre l'exécution dans le port de Montréal de tous travaux qui seraient de nature à changer le niveau régulier du fleuve, à augmenter les dangers d'inondation, et par suite à endommager la propriété sur la rive sud.

Le président de la Chambre a pris une part très active aux pourparlers et démarches qui ont amené ce protêt. La Chambre de Commerce espère encore que la Cité de Montréal reconsidèrera cette question avant de verser les sommes considérables qui lui sont demandées pour sa part de contribution aux travaux projetés.

V

LES FAILLITES.

A plusieurs reprises depuis sa fondation, la Chambre de Commerce entama l'étude des modifications à apporter aux lois régissant les faillites. Finalement, le 5 juin, un comité spécial fut chargé d'étudier la question à fond et de présenter un rapport. Ce comité, après un échange de vues avec la Chambre de Commerce de Québec, soumit les propositions suivantes à l'approbation du Conseil le 4 décembre dernier :

- 1o. Accorder à chaque créancier le privilège de questionner un failli sous serment ;
- 2o. L'obligation d'accompagner une demande de cession de pièces justificatives assermentées ;

30. Le droit des associations incorporées d'être représentées à une faillite par leur principal associé, sans qu'il soit nécessaire d'avoir une autorisation spéciale pour cet objet dans chaque cas ;

40. La nomination du liquidateur par la majorité en valeur, et le tiers en nombre des créanciers dont les réclamations ne sont pas garanties, sous la présidence d'un juge de la Cour Supérieure, dont la discrétion ne pourra s'exercer que dans le cas de partage égal des votes ;

50. Le droit du liquidateur de contester les réclamations des créanciers au besoin, à la charge de l'actif du failli ;

60. Le droit du liquidateur de contester les états de compte fournis par le failli ;

70 L'octroi d'un délai de 48 heures pour répondre à une demande de cession, après quoi un bref de *capias* pourra être émané contre le failli ;

80. Un délai de huit jours pour le choix du liquidateur ;

90. Le droit de s'emparer de l'actif d'une succession dans le cas de demande de cession faite à une femme ou à des enfants mineurs, sur pétition à la Cour Supérieure ;

100. L'obligation pour toute personne s'engageant dans la liquidation des faillites, de déposer au greffe de la Cour Supérieure une garantie générale de pas moins de \$5,000 ;

110. L'établissement d'un tarif d'honoraires et de dépens de liquidation ;

120. L'obligation pour les inspecteurs d'une faillite

de co
datio
teur
buna

130
comp
rappo

Ces
en a
Québe

La
à cett
réal e

La
cutée
pas en
seil a
de not
en plu
révèle

en eff
mais i
coup à

Qua
un éta
instam
opérer

de contrôler et approuver toutes les dépenses de liquidation ; et à défaut de ce contrôle, obliger le liquidateur à faire taxer son mémoire de dépenses par le tribunal ;

130. Accorder au failli le droit de demander décharge complète de ses obligations dans le cas où la succession rapportera 50 cents net par piastre à ses créanciers.

Ces différentes propositions furent adoptées, et copie en a été transmise à la Chambre de Commerce de Québec.

La chambre ose espérer que la Législature fera droit à cette demande des Chambres de Commerce de Montréal et de Québec.

VI

L'INSTRUCTION COMMERCIALE ET AGRICOLE.

La question de l'instruction commerciale a été discutée à maintes reprises par la Chambre, qui n'en est pas encore arrivée à une solution pratique. Le Conseil a cependant l'espoir que cette branche importante de notre éducation nationale se développera de plus en plus sous l'impulsion des hommes de progrès qui se révèlent plus nombreux chaque jour. L'on constate, en effet, une amélioration sensible sous ce rapport ; mais il faut bien avouer que nous avons encore beaucoup à faire.

Quant à l'éducation agricole, elle est encore dans un état absolument déplorable, et le Conseil en appelle instamment au patriotisme de nos législateurs pour opérer une réforme radicale dans les méthodes d'ensei-

gnement et déraciner la routine qui règne en maîtresse souveraine dans la plus grande partie de nos campagnes. La grande école d'agriculture de Guelph, Ont., pourrait servir de modèle, et une subvention généreuse serait vue d'un bon œil par toutes les classes de notre société.

VII

LE QUAI A LA POINTE-AUX-PÈRES.

La Chambre de Commerce de Rimouski s'étant adressée au gouvernement fédéral pour en obtenir la construction d'une jetée en pleine mer à la Pointe-aux-Pères, pour le plus grand avantage du transport rapide des passagers et des malles océaniques, demanda en même temps à cette Chambre son appui. L'appui du Conseil, naturellement, à été accordé à ce projet, et en réponse à la demande faite au gouvernement il fut répondu que la question avait été mise à l'étude sérieusement, et l'on attend une solution favorable.

VIII

LE COLPORTAGE.

Bien que cette Chambre eut réussi l'an dernier à obtenir du Conseil Municipal de Montréal un arrêté régularisant le commerce des colporteurs, et imposant une taxe, il a été constaté à maintes reprises que cet arrêté ne recevait pas l'application à laquelle le commerce avait droit de s'attendre. Aussi, le 2 octobre, le conseil chargea le secrétaire de demander à son Honneur le Maire de Montréal d'exiger des officiers municipaux

la mi
voit
prem
dans
La
palite

L'i
nada
lit co
" A
une l
suffisa
" A
festé
riguer
" A
qualit
menac
" R
de me
le déb
lificat
Cet

A l
Comm

la mise en vigueur rigoureuse de l'arrêté, et la Chambre voit avec plaisir que, depuis cette démarche auprès du premier magistrat de la ville, le colportage est tenu dans ses limites légitimes.

La Chambre de Commerce invite toutes les municipalités de la province à imiter l'exemple de Montréal.

IX

L'IMMIGRATION JUIVE.

L'immigration de gens absolument inutiles au Canada a été l'objet d'une résolution du Conseil qui se lit comme suit :

“ Attendu qu'il existe dans les Statuts du Canada une loi pour prévenir l'immigration des indigents suffisante pour protéger le corps social ;

“ Attendu que le gouvernement du Canada a manifesté l'intention d'appliquer cette loi dans toute sa rigueur ;

“ Attendu que l'immigration des juifs est d'une qualité qui n'est certainement pas désirable, et qu'elle menace de devenir un fardeau pour le Canada ;

“ Résolu que cette Chambre prie le gouvernement de mettre à exécution les lois passées pour prévenir le débarquement de toute personne qui n'a pas les qualifications nécessaires pour résider en Canada.”

Cette résolution a été transmise au gouvernement.

X

LES PAQUEBOTS RAPIDES.

A la suite d'une communication de la Chambre de Commerce de St. Jean, N. B., au sujet des contrats

projetés entre le gouvernement et les compagnies de navigation océanique pour le transport rapide des passagers et des malles, le Conseil a décidé d'ajourner à plus tard l'examen de cette question.

XI

LE CHEMIN DE FER ELECTRIQUE.

Au cours du mois d'octobre dernier, quelques capitalistes proposèrent au Conseil Municipal de Montréal un projet de règlement pour autoriser une compagnie, dite "La Compagnie du Chemin de fer élevé de Montréal," à construire et faire fonctionner un chemin de fer électrique dans l'avenue du Parc et la rue Bleury. Cette Chambre ayant pris connaissance du projet imprimé de ce règlement considéra que s'il était adopté, il constituait un monopole désavantageux pour la cité de Montréal, et, le 16 du même mois, une délégation des membres du Conseil reçut instruction de rencontrer le maire et les échevins en séance pour les prier de retarder l'adoption du dit règlement jusqu'à ce que cette Chambre eût fait connaître ses vues. Cette délégation obtint un répit, et le 30 octobre elle soumit au Conseil de la Chambre un rapport rédigé comme suit :

A Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins de la Ville de Montréal :

La Chambre de Commerce à l'honneur de vous exposer respectueusement :

1o. Que, ayant pris connaissance de la proposition d'un règlement pour autoriser la "Compagnie du Chemin de Fer élevé de Montréal" à construire et faire fonctionner un chemin de fer électrique dans

l'Avenue du Parc et la rue Bleury, elle a jugé de son devoir d'étudier cette proposition, non dans le but de gêner une entreprise qu'elle croit utile, mais, au contraire, dans l'unique but, et de son propre chef, de servir les intérêts du commerce de la Cité de Montréal;

2o. Que le principe de la proposition maintenant devant le Conseil Municipal de Montréal n'est pas assez large, en ce qu'il ne s'étend dans son application qu'à une seule compagnie, et pour une partie spéciale de Montréal;

3o. Que le règlement proposé devrait avoir un caractère général, de façon à pouvoir s'appliquer à toute compagnie de tramway électrique ou autre, qui fonctionnera à l'avenir dans notre ville, pour le transport des personnes ou des choses;

4o. Que la clause 4 du règlement proposé, qui se rattache à la §38 du règlement No. 148 de cette ville, relatif à la compagnie actuelle des chars urbains, est trop vague, et que, du reste, la nature des opérations de détail d'une compagnie de tramway, dont les voitures sont traînées par des chevaux, ne peuvent, dans bien des cas, ressembler aux opérations de détails d'une compagnie dont les voitures sont mues par l'électricité;

5o. Qu'il devrait être statué absolument comme dans la ville de Boston, que tous les travaux d'installation d'une compagnie de tramway quelconque seront sujets au contrôle et à l'approbation de l'ingénieur en chef de la cité, munis de pouvoirs spéciaux par le Conseil-de-Ville;

6o. Que, à chaque saison de l'année, les compagnies de tramway soient dans l'obligation de publier un tableau des heures de départ et de circulation de leurs voitures, dans les journaux français et anglais de cette ville;

7o. Que les compagnies de tramway soient obligées de tenir dans chaque voiture (a) un indicateur automatique des rues; (b) une indication visible au dehors, à une distance d'au moins 30 pieds, que la voiture est au complet, afin d'éviter l'encombrement;

8o. Que le nombre de passagers pouvant être transportés dans chaque voiture sera déterminé par l'ingénieur de la cité, qui délivrera un certificat à cet effet; et que la capacité de chaque voiture sera désignée d'une manière compréhensible à tous les citoyens;

9o. Que les compagnies de tramway soient obligées de délivrer des

billets de passage au prix de \$1 par série de 25 billets, bons en toute saison ;

10o. Qu'il soit du droit du Conseil-de-Ville de déterminer en tout temps, s'il le juge nécessaire, le plus ou moins d'espace de temps qui doit s'écouler entre les départs de chaque voiture ;

11o. Que la taxe municipale sur les biens meubles et immeubles des compagnies de tramway soit déterminée sur les mêmes bases que pour toutes les autres compagnies industrielles, et qu'il n'y ait aucune exception aux privilèges accordés sur ce chef, pour l'excellente raison que ces compagnies ne font aucun risque de capital. De plus, qu'elles soient obligées chaque année de remettre au Conseil-de-Ville un état assermenté de leur situation au 31 décembre ;

12o. Que vu les progrès constants de l'art mécanique, et pour empêcher les citoyens de Montréal de souffrir d'une façon quelconque d'un monopole éventuel, dans une ou plusieurs parties de cette ville, et afin qu'ils puissent profiter en temps propice des avantages des inventions les plus récentes, en fait de transports, il soit statué que les privilèges ou contrats d'exploitation accordés par la cité de Montréal n'excéderont pas une période de cinq ans, pour n'importe quelle compagnie de tramway. Cette période pourra néanmoins être étendue à huit années en faveur de la compagnie qui déclarera apporter à son service les améliorations reconnues les meilleures ;

13o. Qu'il soit statué positivement, et écrit dans chaque contrat consenti à une compagnie de tramway, que ses opérations, en ce qui touche à la voirie, à la police, aux dommages éventuels, tomberont sous le coup de la loi commune ;

14o. Qu'il soit statué que toute infraction aux dispositions des règlements, ordonnances ou contrats de la Corporation de Montréal, en faveur des compagnies de tramway, entraînera, de la part de ces dernières, *de facto*, la nullification des contrats existants, et donnera au Conseil-de-Ville, après pétition à cette fin présentée à la Cour Supérieure, après huit jours d'avis préalable, et après jugement sommaire sur cette pétition, le droit de s'emparer pour son compte du service complet d'une compagnie, la valeur du dit service devant être déterminée par arbitre ultérieurement, d'après la procédure civile ordinaire devant les cours de justice.

Ces propositions de la Chambre ont été soumises au Conseil-de-Ville qui n'en a encore rien fait. On espère, cependant, que nos échevins prendront en sérieuse considération ces propositions rédigées dans l'intérêt général des citoyens.

XII

LE MONUMENT NATIONAL.

Une délégation de la Société St. Jean-Baptiste a demandé à la Chambre de Commerce son appui auprès des classes commerciales afin de hâter la construction du bâtiment de la Société, communément appelé le "Monument National." Par son président, la Chambre a promis de s'en occuper sérieusement.

Subséquentement, le Conseil s'est occupé de l'agrandissement, pour cause d'utilité publique, et pour en faire un carré ouvert, de l'expropriation de la place occupée aujourd'hui par le marché St. Laurent, et de l'extension de ce carré jusqu'à la rue St. Denis. Cette question reviendra sans doute sur le tapis au cours des opérations futures de cette Chambre.

XIII

L'EXPOSITION DE MONTRÉAL.

Grâce aux démarches réitérées de la Chambre de Commerce, des hommes entreprenants sont parvenus à doter la ville de Montréal d'une compagnie dite

des "Expositions permanentes de la ville de Montréal." Le Conseil est heureux de constater que la première exposition organisée par cette compagnie a obtenu un succès très convenable, non-seulement au point de vue des actionnaires, mais encore au point de vue des intérêts généraux du commerce de la région de Montréal. Le Conseil de cette Chambre espère que cette première exposition n'est que le prélude de succès toujours grandissants, et que la métropole du Canada tiendra la place qu'elle possède de droit dans la confédération. Grâce aux efforts de nos marchands et de nos industriels, nous avons du premier coup prouvé que notre province était en état de lutter avantageusement avec les autres.

XIV

LE CADASTRE DE L'ILE DE MONTREAL.

En vue de prévenir les frais énormes d'expropriations futures, et la régularité de la voirie, le Conseil a mis à l'étude un projet de cadastre qui s'étendrait à toute l'Ile de Montréal, dans la prévision de l'extension des limites actuelles. Ce projet est tellement vaste qu'il nécessitera un examen approfondi.

XV

L'EXCURSION D'ETE.

Dans le cours de l'été dernier, le Conseil, ayant décidé de faire une excursion, chargea un comité de l'organiser. Nous sommes heureux de constater que,

le succès de l'excursion, au point de vue social et pécuniaire, a pleinement satisfait la Chambre, grâce au dévouement déployé par MM. L. E. Morin, Jr., C. A. Catelli, G. Boivin, et J. P. Coutlée, membres du Comité d'organisation. Il est fortement désirable que des congés de ce genre soient procurés à nos membres au moins une fois l'an.



NOS MORTS.

La Chambre de Commerce enregistre avec douleur le décès de trois de ses membres. Ce sont : MM. Charles S. Bossé, J. C. Marchand et L. H. Massue, tous trois membres fondateurs de la Chambre.

Le Conseil de cette Chambre, qui a profité des qualités maîtresses de ces trois patriotes, tous dévoués à la chose publique, enregistre ici l'expression de ses plus sincères regrets.

Le Canada a vu disparaître au mois de juin dernier, l'un des hommes qui ont joué un très grand rôle dans son histoire, Sir John Macdonald, et le 9 du même mois, en séance spéciale, le Conseil vota à l'unanimité la résolution suivante :

“ Que la Chambre de Commerce de Montréal a appris avec un profond regret le décès de Sir John Macdonald, premier-ministre de la confédération du Canada ;

“ Qu'elle considère comme un deuil national la perte de ce ministre, qui fut à la fois un grand homme d'état et un patriote sincère durant sa longue et brillante carrière, toute consacrée au service de sa patrie avec un désintéressement personnel dont l'histoire des peuples n'offre que de rares exemples ;

“ Que cette chambre prie Lady Macdonald et la famille du défunt ministre d'agréer ses condoléances respectueuses dans la grande affliction qui les frappe.”

SIT

Janv
Févr
Mar
Avri
Mai
Juin
Juill
Août
Sept
Octo
Nov
Déc

Janv
Févr
Mar
Avri
Mai
Juin
Juill
Août
Sept
Octo
Nov
Déc

QUELQUES STATISTIQUES.

SITUATION COMPARATIVE DES BANQUES DU CANADA AU
31 DECEMBRE 1890, POUR LES TROIS
DERNIERES ANNEES.

PASSIF DES BANQUES.

| | 1889 | 1890 | 1891 |
|----------------|---------------|---------------|---------------|
| Janvier..... | \$171,846,114 | \$166,583,872 | \$177,217,424 |
| Février..... | 170,265,279 | 165,926,624 | 176,021,783 |
| Mars..... | 171,399,015 | 167,564,544 | 181,502,475 |
| Avril..... | 172,701,630 | 168,572,521 | 181,564,745 |
| Mai..... | 173,358,438 | 168,684,912 | 185,591,618 |
| Juin..... | 175,062,257 | 174,501,421 | 188,334,504 |
| Juillet..... | 173,934,107 | 173,935,855 | 186,585,729 |
| Août..... | 171,860,166 | 174,480,184 | 188,764,213 |
| Septembre..... | 177,316,996 | 178,294,107 | 190,268,743 |
| Octobre..... | 175,049,312 | 181,714,830 | 194,519,488 |
| Novembre..... | 171,877,016 | 178,485,619 | 198,166,352 |
| Décembre..... | 171,684,384 | 178,826,551 | 199,453,832 |

ACTIF DES BANQUES.

| | 1889 | 1890 | 1891 |
|----------------|---------------|---------------|---------------|
| Janvier..... | \$251,015,121 | \$247,403,915 | \$258,410,930 |
| Février..... | 250,435,104 | 246,284,711 | 257,480,841 |
| Mars..... | 252,146,104 | 247,709,510 | 263,476,151 |
| Avril..... | 253,859,912 | 250,174,578 | 263,471,522 |
| Mai..... | 254,283,089 | 250,161,846 | 267,201,211 |
| Juin..... | 255,765,631 | 254,628,694 | 269,491,153 |
| Juillet..... | 254,611,285 | 254,648,953 | 268,261,327 |
| Août..... | 253,011,902 | 256,084,445 | 271,069,033 |
| Septembre..... | 258,483,038 | 260,700,598 | 273,391,148 |
| Octobre..... | 256,719,400 | 264,825,212 | 277,854,911 |
| Novembre..... | 252,979,689 | 260,791,284 | 280,816,793 |
| Décembre..... | 252,166,663 | 260,137,159 | 280,754,661 |

ESCOMPTEES.

| | 1889 | 1890 | 1891 |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|
| Janvier | \$144,314,952 | \$149,335,211 | \$151,096,691 |
| Février | 145,859,622 | 149,601,333 | 150,572,488 |
| Mars..... | 149,733,539 | 152,317,486 | 152,259,167 |
| Avril..... | 150,186,470 | 152,069,707 | 152,778,348 |
| Mai | 149,464,852 | 152,095,151 | 151,181,199 |
| Juin..... | 149,798,597 | 153,081,973 | 151,211,660 |
| Juillet | 148,763,234 | 150,820,722 | 184,566,971 |
| Août | 147,351,010 | 151,234,334 | 184,106,324 |
| Septembre | 149,154,645 | 153,145,549 | 185,902,494 |
| Octobre | 150,863,918 | 153,042,233 | 188,660,305 |
| Novembre..... | 151,025,636 | 153,535,370 | 187,847,645 |
| Décembre..... | 150,422,602 | 153,736,182 | 186,590,602 |

PRETS AUX CORPORATIONS INDUSTRIELLES.

| | 1889 | 1890 | 1891 |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|
| Janvier..... | \$19,056,450 | \$23,891,503 | \$27,554,225 |
| Février..... | 19,396,022 | 23,850,180 | 26,534,814 |
| Mars..... | 19,725,866 | 23,265,898 | 25,678,503 |
| Avril..... | 19,964,028 | 23,466,479 | 25,989,327 |
| Mai..... | 21,888,904 | 24,446,286 | 26,423,033 |
| Juin..... | 22,043,991 | 24,919,704 | 26,961,384 |
| Juillet..... | 21,899,487 | 25,278,225 | |
| Août..... | 21,672,251 | 24,306,823 | |
| Septembre | 22,421,952 | 25,058,850 | |
| Octobre | 23,470,131 | 26,266,362 | |
| Novembre..... | 23,879,888 | 27,594,418 | |
| Décembre..... | 23,209,430 | 27,268,006 | |

DÉPÔTS PUBLICS.

| | 1889 | 1890 | 1891 |
|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Janvier..... | \$120,426,171 | \$123,878,199 | \$134,422,071 |
| Février..... | 120,294,709 | 123,662,728 | 133,149,092 |
| Mars..... | 170,666,839 | 123,809,854 | 136,059,370 |
| Avril..... | 122,015,740 | 125,387,669 | 140,420,633 |
| Mai | 123,961,446 | 126,069,248 | 141,201,873 |
| Juin | 123,655,414 | 128,631,452 | 142,633,215 |
| Juillet..... | 123,233,211 | 131,265,752 | 143,565,858 |
| Août | 121,914,632 | 130,952,014 | 144,084,629 |
| Septembre.... | 124,767,764 | 132,434,753 | 145,625,060 |
| Octobre | 124,710,478 | 135,718,094 | 147,001,804 |
| Novembre..... | 124,474,519 | 133,138,388 | 149,699,501 |
| Décembre..... | 126,243,755 | 133,933,528 | 152,807,542 |

RESERVES. CAPITAL PAYE.

| | | |
|----------------|--------------|--------------|
| Janvier | \$21,005,904 | \$60,084,280 |
| Février..... | 22,036,322 | 60,111,028 |
| Mars..... | 22,143,027 | 60,248,198 |
| Avril..... | 22,137,459 | 60,374,784 |
| Mai..... | 22,853,789 | 60,430,392 |
| Juin..... | 23,007,678 | 60,742,365 |
| Juillet..... | 23,068,184 | 60,875,834 |
| Août..... | 23,155,988 | 60,939,481 |
| Septembre..... | 23,182,546 | 60,993,290 |
| Octobre..... | 23,194,784 | 61,025,204 |
| Novembre..... | 23,355,509 | 62,621,152 |
| Décembre..... | 23,666,827 | 61,299,305 |

1890

1891

CIRCULATION CIRCULATION.

| | | |
|----------------|--------------|--------------|
| Janvier..... | \$30,879,961 | \$31,662,099 |
| Février..... | 30,267,074 | 31,925,794 |
| Mars..... | 31,704,281 | 33,020,661 |
| Avril..... | 30,171,938 | 30,904,096 |
| Mai..... | 30,881,914 | 30,917,214 |
| Juin..... | 32,059,177 | 31,379,886 |
| Juillet..... | 31,167,628 | 30,579,968 |
| Août..... | 32,718,363 | 32,012,196 |
| Septembre..... | 35,522,318 | 34,083,051 |
| Octobre..... | 36,480,649 | 37,182,768 |
| Novembre..... | 36,844,456 | 37,430,690 |
| Décembre..... | 35,096,274 | 35,634,129 |

MOYENNE DES ESPECES TENUES DANS LE MOIS.

1891.

| | |
|----------------|-------------|
| Juillet..... | \$6,931,322 |
| Aout..... | 6,330,690 |
| Septembre..... | 6,388,731 |
| Octobre..... | 6,348,297 |
| Novembre..... | 5,944,706 |
| Décembre..... | 5,765,734 |

MOYENNE DES BILLETS FEDERAUX TENUS DANS LE MOIS.

1891.

| | |
|--------------|--------------|
| Juillet..... | \$10,548,041 |
| Aout..... | 10,987,367 |

| | |
|----------------|------------|
| Septembre..... | 10,580,522 |
| Octobre..... | 10,663,256 |
| Novembre..... | 9,994,058 |
| Décembre..... | 9,924,793 |

AVANCES AUX DIRECTEURS, PROV. DE QUEBEC.

| | |
|--------------------------|-----------|
| Banque de Montréal..... | \$600,000 |
| “ B. N. A..... | |
| “ du Peuple..... | 248,022 |
| “ Jacques-Cartier..... | 155,596 |
| “ Ville-Marie..... | 92,057 |
| “ d’Hochelaga..... | 107,146 |
| “ Molson..... | 46,500 |
| “ Des Marchands..... | 918,559 |
| “ Nationale..... | 105,000 |
| “ De Québec..... | 11,000 |
| “ Union..... | 346,158 |
| “ St-Jean..... | 12,037 |
| “ St-Hyacinthe..... | 56,245 |
| “ Eastern Townships..... | 204,580 |

EXPORTATIONS ANGLAISES AU CANADA.

Relevé des Chambres de Commerce anglaises.

| | 1890. | 1891. |
|---|---------|---------|
| | £ | £ |
| Animaux— | | |
| Chevaux..... | 117,068 | 82,629 |
| Articles d'alimentation et de boisson— | | |
| Sel minéral et sel blanc..... | 52,277 | 53,339 |
| Spiritueux..... | 69,870 | 76,833 |
| Matières brutes— | | |
| Laines..... | 24,173 | 25,035 |
| Articles entièrement ou partiellement manufacturés— | | |
| Cotonnade en pièces..... | 404,417 | 420,005 |
| Jute en pièces..... | 91,444 | 106,811 |
| Toile en pièces..... | 138,343 | 142,527 |
| Soie en pièces..... | 3,433 | 3,876 |
| Rubans de soie..... | 496 | 538 |
| Articles partie en soie..... | 34,985 | 44,136 |
| Lainages..... | 336,417 | 335,792 |
| Tricots..... | 518,354 | 588,581 |
| Tapis..... | 171,860 | 206,695 |
| Quincaillerie et coutellerie..... | 94,785 | 98,400 |

Fer
Fer en
Fer en
Rail ..
Fer en
Instru
Fer en
Acier ..
Acier ..
Etain ..
Mac
Machin
De tou
Dive
Articles
Bonnet
Alcali..
Ciment
Porcela
Huiles
Papiers
Autres
Papeter

Voici
Bretagn

Anim
Bœufs e
Vaches
Veaux..
Mouton
Artiel
Blé.....
Farine d
Beurre..
Fromage
Poissons
Métau
Mineral
Matièr
Laine en
Laine ne

| Fer, etc.— | | |
|---|------------|------------|
| Fer en Saumon | 110,449 | 91,469 |
| Fer en barre | 68,947 | 41,632 |
| Rail | 588,839 | 426,406 |
| Fer en feuilles..... | 167,790 | 167,814 |
| Instruments en étain..... | 245,763 | 309,343 |
| Fer en vrack, fer brut..... | 113,232 | 112,327 |
| Acier..... | 139,782 | 150,804 |
| Acier en barres..... | 55,566 | 46,365 |
| Étain non travaillé..... | 29,226 | 34,434 |
| Machines— | | |
| Machines à vapeur..... | 10,682 | 21,530 |
| De tous genres..... | 89,676 | 84,015 |
| Divers.— | | |
| Articles d'ornementation..... | 346,568 | 377,408 |
| Bonnerterie | 373,201 | 401,684 |
| Alcali..... | 65,246 | 72,032 |
| Ciment..... | 47,169 | 52,616 |
| Porcelaine et vaisselle de Chine..... | 137,822 | 119,002 |
| Huiles et semences..... | 97,683 | 69,330 |
| Papiers à écrire..... | 49,987 | 61,397 |
| Autres papiers..... | 8,887 | 10,028 |
| Papeterie autre que concernant le papier..... | 32,336 | 37,083 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | £4,841,973 | £4,877,586 |

Voici les tableaux des articles importés du Canada par la Grande Bretagne :—

| | 1890. | 1891. |
|------------------------------|------------|------------|
| Animaux— | | |
| Bœufs et taureaux..... | 1,739,718 | 1,629,975 |
| Vaches à lait..... | 152,580 | 140,655 |
| Veaux..... | 1,683 | 1,261 |
| Moutons et agneaux..... | 83,656 | 61,337 |
| Articles d'alimentations— | | |
| Blé..... | 463,080 | 1,432,427 |
| Farine de blé..... | 523,287 | 618,594 |
| Beurre..... | 60,739 | 187,392 |
| Fromage..... | 1,914,232 | 1,991,597 |
| Poissons vidés et salés..... | 573,243 | 582,788 |
| Métaux— | | |
| Minéral de cuivre..... | 25,761 | 38,238 |
| Matières premières— | | |
| Laine en suint..... | 883,461 | 703,604 |
| Laine nettoyée..... | 2,903,524 | 2,013,452 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | £9,324,964 | £9,401,320 |

La valeur des exportations d'articles de provenance ou de manufacture canadienne, durant les vingt-trois dernières années, avec leur moyenne par tête de la population et la proportion au total des exportations pour chaque année, se trouve dans le tableau suivant :—

EXPORTATIONS DE PRODUITS CANADIENS—1868-1890.

| ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN. | Valeur totale. | Valeur par tête. | Proportion au total des exportations. |
|--------------------------------|----------------|---------------------|---|
| | \$ | \$ cts. | |
| 1868..... | 48,504,899 | 14 38 | 84·26 |
| 1869 | 52,400,772 | 15 35 | 86·65 |
| 1870..... | 59,043,590 | 17 09 | 80·02 |
| 1871..... | 57,630,024 | 16 38 | 77·70 |
| 1872..... | 65,831,083 | 18 24 | 79·66 |
| 1873..... | 76,538,025 | 20 86 | 85·24 |
| 1874..... | 76,741,997 | 20 06 | 85·89 |
| 1875..... | 69,709,823 | 17 94 | 89·50 |
| 1876..... | 72,491,437 | 18 35 | 89·53 |
| 1877 | 68,030,546 | 16 95 | 89·66 |
| 1878..... | 67,989,800 | 16 67 | 84·45 |
| 1879..... | 62,431,025 | 15 07 | 87·32 |
| 1880..... | 72,899,697 | 17 29 | 82·92 |
| 1881..... | 83,944,701 | 19 32 | 85·40 |
| 1882..... | 94,137,660 | 21 25 | 92·17 |
| 1883..... | 87,702,431 | 19 41 | 89·41 |
| 1884..... | 79,833,098 | 17 33 | 87·34 |
| 1885..... | 79,131,735 | 16 85 | 88·67 |
| 1886..... | 77,756,704 | 16 22 | 91·21 |
| 1887..... | 80,960,909 | 16 61 | 90·44 |
| 1888..... | 81,382,072 | 16 37 | 90·22 |
| 1889..... | 80,272,456 | 15 81 | 90·00 |
| 1890..... | 85,257,586 | 16 44 | 88·12 |

La valeur des exportations des produits canadiens en 1890 n'a été excédée que deux années depuis la confédération, et la proportion des exportations totales, quoique moins élevée qu'en 1889, était au-dessus de la moyenne de 23 années. La valeur par tête, cependant, était moins élevée que celle de plusieurs des années précédentes.

ETA

Etats-
Grand
Allema
Franc
Indes
den
*Autr
den
Autre
ang
Japon
Améri
Chine
Belgie
Terre
bra
Espag
Hollan
Suisse
Turqu
Italie.
Autric
Portug
Norvè
Austr
Russie
Danem
Saint-

T
*Y
tales.

ETAT COMPARTIF DES EXPORTATIONS DU CANADA
1889 ET 1890.

| PAYS. | VALEUR DES EXPORTATIONS. | | Augmenta- tion. | Diminu- tion. |
|--|-----------------------------|-------------------|--------------------|------------------|
| | 1889. | 1890. | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Etats-Unis..... | 43,522,404 | 40,522,810 | | 2,999,594 |
| Grande-Bretagne. ... | 38,105,126 | 48,353,694 | 10,248,568 | |
| Allemagne..... | 143,603 | 507,143 | 363,540 | |
| France | 334,210 | 278,552 | | 55,658 |
| Indes Anglaises occi- dentales..... | 1,658,844 | 1,493,446 | | 165,398 |
| *Autres Indes occi- dentales..... | 1,098,069 | 1,225,298 | 127,229 | |
| Autres possessions anglaises..... | 248,899 | 237,609 | | 11,290 |
| Japon..... | 12,047 | 26,825 | 14,778 | |
| Amérique du Sud... Chine..... | 1,241,401 | 1,346,070 | 104,669 | |
| Belgique..... | 72,127 | 34,926 | | 37,201 |
| Terreneuve et La- brador..... | 64,756 | 41,814 | | 22,942 |
| Espagne..... | 1,309,201 | 1,185,739 | | 123,462 |
| Hollande..... | 13,526 | 69,788 | 56,262 | |
| Suisse..... | 1,222 | 1,042 | | 180 |
| Turquie..... | 15 | 400 | 385 | |
| Italie..... | | 500 | 500 | |
| Autriche.. .. . | 60,062 | 81,059 | 20,997 | |
| Portugal | 260 | | | 260 |
| Norvège et Suède ... | 166,021 | 207,777 | 41,756 | |
| Australie..... | 104,172 | 380,696 | 276,524 | |
| Russie..... | 710,040 | 490,707 | | 219,833 |
| Danemark..... | 11,270 | 10,250 | | 1,020 |
| Saint-Pierre..... | 3,310 | | | 3,310 |
| Autres pays..... | 220,289 | 184,782 | | 35,507 |
| | 88,293 | 68,222 | | 20,071 |
| Total..... | 89,189,167 | 96,749,149 | 7,559,982 | |

*Y compris les Indes Danoises, Françaises et Espagnoles occiden-
tales.

CONCLUSION.

En terminant ce rapport, le président et le Conseil expriment l'espoir que les membres de cette Chambre continueront à manifester, comme par le passé, l'intérêt qu'ils portent aux questions commerciales et économiques de notre province.

Une institution du genre de celle-ci demande des sacrifices de la part de chacun de ses membres. Quelquefois ils pourraient consacrer quelques heures, et assister aux séances de la Chambre et donner le bénéfice de leur expérience à leurs confrères, sans pour cela nuire à leurs intérêts, qui sont les intérêts de toutes les classes de notre société.

Les questions débattues par la Chambre de Commerce sont d'une importance qui grandit avec le développement du pays, et il est urgent que les négociants canadiens-français ne restent pas en arrière de leurs confrères de langue anglaise dans la marche envahissante du progrès. Il est malheureusement vrai que, pendant de longues années, nos compatriotes se sont trop désintéressés de la chose publique et des intérêts généraux du commerce et de l'industrie ; cependant, le Conseil de cette Chambre constate avec une satisfaction évidente que le réveil qui s'est produit, il y a quelques années, n'a fait que s'accroître de plus en plus, et ce, grâce aux efforts réitérés des Chambres de Commerce de cette province.

D'autres questions d'importance vitale et d'actualité pressante s'imposent à votre considération. Entre autres les suivantes :

L'absolue nécessité de l'établissement d'écoles d'agri-

culture sérieuses dans la Province de Québec, en remplacement des soi-disant institutions du genre que le trésor provincial subventionne depuis trop longtemps, sans bénéfice pour nos cultivateurs.

Le travail dans les prisons.

La colonisation.

L'amélioration des chemins.

Les écoles industrielles.

Les lois de l'hygiène.

Les lois d'expropriation.

L'acquisition par le gouvernement des lignes télégraphiques et téléphoniques.

L'extension du port de Montréal, dans la direction d'Hochelaga.

Le percement de tunnels pour faciliter le trafic dans la ville, etc., etc.

Le travail sérieux qui a été fait par votre Chambre jusqu'à ce jour prouve que toutes les questions qui intéressent le progrès du pays n'échapperont pas à votre attention.

Puisse cette détermination être parfaitement secondée par le patriotisme bien entendu des législateurs.

D. PARIZEAU,

Président.

Alec

Colp
Cher
Cada
Conc

Expo
Exec

Fail

Hâvr

Instr
Imm

Liste

Monu

Offici
Opér

Paqu

TABLE DES MATIERES.

| A | PAGE. |
|---|-------|
| Alcools de betterave | 13 |
| C | |
| Colportage | 20 |
| Chemin de fer Electrique | 22 |
| Cadastre de l'île de Montréal | 26 |
| Conclusion | 36 |
| E | |
| Exposition de Montréal | 25 |
| Excursion d'été | 26 |
| F | |
| Faillites, modifications à la loi | 17 |
| H | |
| Hâvre, améliorations | 16 |
| I | |
| Instruction Commerciale, etc. | 19 |
| Immigration Juive | 21 |
| L. | |
| Liste des membres | 5 |
| M | |
| Monument National | 25 |
| O | |
| Officiers pour 1891 | 12 |
| Opérations de l'année | 13 |
| P | |
| Paquebots rapides | 21 |

40

Q

Quai de la Pte.-aux-Pères..... 20

R

Règlements..... 10

Rive Sud, chemin de fer de la..... 15

S

Sucres bruts, les..... 14

Statistiques..... 29

Nos Morts..... 28

20

10

5

4

9

8

2

3

9

A. P. LAURENCE, EDITOR IN CHIEF, "CANADA REVIEW", 312 RUE ST. JACQUES, MONTREAL, P. Q.